

VERIFICATION DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DONT LA CHARGE BRUTE DE POLLUTION ORGANIQUE EST INFERIEURE OU EGALE A 1,2 KG/J DE DBO5

Votre installation d'assainissement non collectif est existante, vous devez la faire contrôler par Service Public Intercommunal d'Assainissement Non Collectif. Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPiANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées. Chaque installation d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'une demande distincte.

Date :

Reference :

Adresse :

Partie réservée au spianc

Votre dossier sera étudié à partir :

- Des éléments du présent imprimé que vous aurez communiqué au SPiANC
- Du contrôle sur site effectué pour vérifier l'état et le bon fonctionnement de l'installation

Le contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes effectué par le SPiANC est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPiANC. Cet imprimé (**3 pages**) est un modèle de demande destiné au contrôle réglementaire des dispositifs d'assainissement non collectif existant. La présente demande doit être dûment complétée et signée par le demandeur (hors encarts réservés au SPiANC). Elle doit être accompagnée des pièces nécessaires à la vérification des prescriptions relatives à l'assainissement non collectif. Le dossier complet doit être retourné au service préalablement à la visite. Ce document, une fois examiné et complété par le SPiANC, constitue le rapport prévu au L.2224-8 III 2° du CGCT.

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER

- Le présent formulaire dûment complété
- Les documents caractéristiques de l'installation existante (voir en page n° 3 du présent document)
- Copie d'un justificatif d'adresse (personne physique) ET d'une pièce d'identité
Ou d'un extrait de Kbis (société ou professionnel) datant de moins de 3 mois.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

En cas de vente, le rapport de contrôle de l'installation doit être fourni à la demande des propriétaires vendeurs d'un bien immobilier. Ce rapport sera intégré au dossier de diagnostic prévu à l'article L-271-4 du code de la construction et de l'habitation annexé à l'acte de vente (L 1331-11-1 du code de la santé publique)

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Je soussignénom et prénom..... propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts et que j'ai pris connaissance du règlement de service. En outre, je m'engage :

- À autoriser l'accès à ma propriété au SPiANC pour procéder au contrôle réglementaire,
- À rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement préalablement au passage du SPiANC,
- À m'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPiANC.

Fait à :, le

Signature

1. Informations générales (à renseigner obligatoire par le pétitionnaire¹)

► COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom de famille et prénom du demandeur : Nom d'usage :
 Adresse :
 Code postal : Commune : Tél. : Courriel :@.....
 J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents de l'administration concernant mon projet d'assainissement.

Adresse de l'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :

Adresse :
 Code postal : Commune : Tél. :
 Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) : et surface du terrain : m²
 Référence où est située l'installation d'assainissement, si différente (section et numéro) :
Par défaut, l'adresse du propriétaire sera retenue comme adresse de facturation.

Si vous souhaitez que la facture soit adressée à une autre personne, merci de le préciser (nom et coordonnées) et joindre le mandat :

Nom et prénom du demandeur :

si votre installation a déjà fait l'objet d'un précédent contrôle, **cochez la case ci-contre et joindre le dernier rapport**

► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Maison d'habitation individuelle

- Type de Résidence
 - Principale
 - Secondaire
 - Location
 - Autre : préciser :

Combien de **pièces principales* (PP)** la construction compte-t-elle ?

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

- Occupation

Permanente, préciser le nombre d'habitants permanents :

Occasionnels, préciser le nombre d'habitants saisonniers/occasionnels : Période d'occupation : mois/an

Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux desservi(s) par l'installation ?

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou **nombre d'usagers permanents** ? personnes et/ou le **nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu)** ?EH.

► CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Terrain inondable : Oui Non

Présence d'une nappe d'eau* : Oui Non Ne sais pas

*hors niveau exceptionnel des hautes eaux

Desserte en eau par distribution publique (Sources & Eaux, autres...) privée

Consommation d'eau annuelle :m³

si privé, le captage privé est-il à proximité ? Oui Non Ne sais pas

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui, l'ouvrage est-il déclaré ? Oui Non Ne sais pas

Si oui, l'eau est utilisée pour l'alimentation humaine ou l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ? Oui Non

Partie réservée à l'agent du SPiANC

Autre information à disposition du SPiANC, complémentaire et/ou contradictoire avec la déclaration

¹ L'utilisateur n'a pas correctement renseigné les informations de l'imprimé. Les indications y figurant ont été collectées par l'agent du SPiANC sous contrôle du pétitionnaire.

2. Caractéristiques de l'installation (Information à fournir par le pétitionnaire)

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :

Toutes les eaux usées produites sont-elles raccordées à l'installation ? Oui Non Ne sais pas

Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation d'assainissement ? Oui Non Ne sais pas

Âge de l'installation

Âge réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l'installation :/...../.....

Si inconnu, tranche d'âge approximative : <10ans 10-15ans 15-20ans 20-25ans >25ans

• Entretien de l'installation

- Pas d'information disponible Dernière opération d'entretien effectué le :/...../.....
 Type d'entretien (vidange, changement de pièce, etc.) :
 Existence de justificatifs ? Oui (fournir le(s) justificatif(s)) Non



Dans le cas où l'utilisateur n'a pas renseigné l'imprimé, les indications seront dans la mesure du possible, collectées par l'agent du SPiANC lors de sa visite. Ce dernier ne pourra être tenu responsable d'une mention erronée figurant sur l'imprimé. Si, lors du contrôle, le service ne parvient pas à recueillir des éléments probants attestant de l'existence d'une installation d'assainissement non collectif, l'utilisateur sera mis en demeure de mettre en place une installation conformément aux dispositions prévues à l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique.

► DOCUMENTS EXISTANTS (à fournir à l'agent du SPiANC lors de sa visite)

- | | |
|--|---|
| • Plans (en l'absence de plan renseigné obligatoirement le cadre ci dessous) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Étude de sol et/ou de filière | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Photos des travaux | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Factures | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Justificatifs d'entretien | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Contrat d'entretien | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Copie pièce identité (ou passeport) du demandeur | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Mandat (agence immobilière ou autre mandataire...) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Autre (préciser) : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

S'il n'existe pas de plan précis de l'installation, vous pouvez réaliser vous-même le schéma du système en reportant au minimum les éléments suivants sur un fond de plan cadastral à l'échelle.



- Les limites de la parcelle
- L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse, etc.)
- La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de bain)
- Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage, etc.)
- Le rejet des eaux traitées le cas échéant
- Les voies de passage des véhicules
- Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable le cas échéant

LEGENDE

- | | | |
|--|-----|---|
| | 1er | Traitement primaire (par exemple une fosse toutes eaux de 3m ³) |
| | 2nd | Traitement secondaire (par exemple un filtre à sable 25m ²) |
| | EP | Eaux Pluviales (infiltration et évacuation) |
| | | Regard (répartition, bouclage ou visite) |
| | | Stationnement |
| | | Bac dégraisseur (si existant) |
| | | Ventilations |
| | | Canalisations d'eaux usées |
| | | Puits (si existant) |
| | | Végétaux (arbres, haies ...) |

